

OMPI



CLIM/GTP/25/10

ORIGINAL : anglais

DATE : 4 février 2005

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES PRODUITS
ET DES SERVICES AUX FINS DE L'ENREGISTREMENT DES MARQUES
(UNION DE NICE)

GRUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Vingt-cinquième session
Genève, 31 janvier – 4 février 2005

RAPPORT

adopté par le Groupe de travail préparatoire

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail préparatoire du Comité d'experts de l'Union de Nice (ci-après dénommé "groupe de travail") a tenu sa vingt-cinquième session, à Genève, du 31 janvier au 4 février 2005.
2. Les membres actuels suivants du groupe de travail étaient représentés à cette session : Allemagne, Autriche, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse (24). Le Bureau Benelux des marques (BBM) et la Commission des Communautés européennes (CCE) étaient représentés par des observateurs.
3. Le groupe de travail a noté que, conformément au règlement intérieur du Comité d'experts de l'Union de Nice, le Brésil, la Grèce, l'Inde, l'Iraq, la Lituanie, la Pologne, le Qatar, Singapour, la Slovaquie et le Soudan étaient aussi représentés par des observateurs.
4. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

5. La session a été ouverte par M. Jean-Paul Hoebreck, directeur adjoint du Service des classifications internationales pour les marques et les dessins et modèles industriels, Département de l'administration des enregistrements internationaux, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (OMPI), qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du directeur général.

ÉLECTION DU BUREAU

6. Le groupe de travail a élu à l'unanimité M. Normunds Lamsters (Lettonie) président et M. Robert Voskarian (Fédération de Russie) vice-président.

7. M. Jean-Paul Hoebreck (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8. Le groupe de travail a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

CONCLUSIONS, DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS

9. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

EXAMEN D'UNE PROPOSITION CONCERNANT LA CLASSIFICATION DES "MOTEURS; ACCOUPLEMENTS ET ORGANES DE TRANSMISSION" DANS LES CLASSES 7 ET 12

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/25/4.

11. Le groupe de travail a approuvé la proposition comme indiqué à l'annexe III du présent rapport.

EXAMEN D'UNE PROPOSITION DE CHANGEMENTS CONCERNANT LA CLASSIFICATION D'INDICATIONS EXISTANTES DE PRODUITS "EN MÉTAUX PRÉCIEUX" ET "NON EN MÉTAUX PRÉCIEUX"

12. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/25/5.

13. Le groupe de travail a approuvé un certain nombre de changements qui sont indiqués à l'annexe IV du présent rapport.

EXAMEN D'UNE PROPOSITION DE RÉVISION DE LA CLASSIFICATION D'INDICATIONS SE RAPPORTANT AUX "PRODUITS POUR LAVER LES ANIMAUX" DANS LES CLASSES 3 et 5

14. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/25/6.

15. Le groupe de travail est convenu de rejeter cette proposition (voir l'annexe V du présent rapport).

EXAMEN D'UNE PROPOSITION DE CHANGEMENTS À APPORTER AUX CLASSES 32 ET 33

16. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/25/7.

17. Au cours des délibérations, la Norvège a présenté au groupe de travail un document visant à simplifier non seulement le classement des indications relatives aux boissons dans les deux classes précitées mais également le classement des denrées alimentaires d'origine animale ou végétale préparées pour la consommation ou la conservation dans les classes 29 et 30. Pour ce faire, la Norvège a suggéré de fusionner les classes 32 et 33 (relatives aux boissons) ainsi que les classes 29 et 30 (relatives aux produits alimentaires), et de transférer certains produits de la classe 5 dans l'une ou l'autre des classes qui seraient restructurées. Les membres du groupe de travail ayant montré un vif intérêt pour le développement ultérieur de la proposition de la Norvège, le Bureau international a décidé de retirer sa proposition relative à la révision des classes 32 et 33.

18. Le groupe de travail a pris note du retrait de la proposition du Bureau international et de la présentation par la Norvège, lors de la prochaine session du groupe de travail, d'une étude précisant tous les changements à apporter dans les classes 5, 29, 30, 32 et 33 susmentionnées de la classification de Nice.

EXAMEN D'UNE PROPOSITION DE TRANSFERT DE L'INTITULÉ DE CLASSE "SERVICES JURIDIQUES" ET DES INDICATIONS S'Y RAPPORTANT DE LA CLASSE 42 À LA CLASSE 45

19. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/25/8.

20. Le groupe de travail a approuvé les changements proposés comme indiqué à l'annexe VI du présent rapport.

EXAMEN DU TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS ADDITIONNELLES
DE CHANGEMENTS À APPORTER À LA HUITIÈME ÉDITION DE LA
CLASSIFICATION DE NICE

21. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document CLIM/GTP/25/9 contenant des changements à apporter à la classification de Nice, soumises par le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, Singapour, la Suisse et le Bureau Benelux des marques (BBM).

22. Le groupe de travail a approuvé un certain nombre de changements qui sont indiqués à l'annexe VII du présent rapport.

PROCHAINE SESSION DU COMITÉ D'EXPERTS DE L'UNION DE NICE

23. Le groupe de travail a noté que la vingtième session du Comité d'experts de l'Union de Nice se tiendra à Genève, du 10 au 14 octobre 2005.

PROCHAINE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

24. Le groupe de travail a noté que sa prochaine session pourrait se tenir à Genève, dans la seconde moitié de 2006.

25. Le groupe de travail a adopté le présent rapport à l'unanimité à la séance de clôture, le 4 février 2005.

[Les annexes suivent]